

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 2 juillet 2020 à 19 heures

L'an deux mille vingt, le 02 juillet à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Souillac dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Souillac sous la présidence de M. Gilles LIEBUS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 juin 2020

Présents : Messieurs LIEBUS – DAVID – VIDAL – RABUTEAU – VERGNE – QUITTARD – ESHAIBI – CAMBOU – SIMOND – AYMARD – CHEYLAT – BASTIT. Mesdames AUBRUN – JALLAIS – MOQUET – MONTALI – BRUNO BRIVAL – MACHEMY – ESCORNE – DULOUT – FARO – MAZE – MARCHI.

Absents mais représentés : Mme MAZE (pouvoir à Mme MARCHI).

Secrétaire : Madame DULOUT

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 juin 2020

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 juin 2020.

Détermination des taux d'imposition 2020

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les taux d'imposition 2020 sans changement par rapport à 2019.

Vote du budget de la commune 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, avec 19 pour, 2 contre, 2 abstentions, a adopté le budget de la Commune.

Vote du budget de l'assainissement 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget de l'assainissement.

Vote du budget de l'eau 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget de l'eau.

Vote du budget du lotissement du « Hameau de l'Arbre Rond » 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget du lotissement « Le Hameau de l'arbre rond ».

Aide exceptionnelle aux entreprises suite à la crise sanitaire du covid-19

Le conseil municipal a décidé, avec 19 pour, 2 contre et 2 abstentions,, d'accorder une aide exceptionnelle aux entreprises suite à la crise sanitaire du covid-19.

Exonération du paiement des droits de terrasse pour les bars, cafés et restaurant pour 2020 suite à la crise sanitaire du covid-19

Le conseil municipal à l'unanimité, a décidé d'exonérer du paiement des droits de terrasse les bars, cafés et restaurants pour 2020 suite à la crise sanitaire.

Convention d'occupation du domaine public communal pour l'installation d'un équipement de télécommunication au profit d'Alliance Très Haut Débit

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le maire à signer la convention d'occupation du domaine public communal pour l'installation d'un équipement de télécommunication au profit d'Alliance Très Haut Débit.

Conventions de servitudes au profit d'Enedis

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes au profit d'Enedis.

Avenant à la convention d'objectif et de moyens pour le site internet du réseau musées d'Occitanie

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectif et de moyens pour le site internet du réseau musées d'Occitanie.

Rapport annuel d'activité 2019 du camping « Les Ondines »

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité 2019 du camping « Les Ondines » qui n'apporte aucune observation.

A Souillac, le 3 juillet 2020

Le Maire,

Gilles LIEBUS